

 TARIFS <i>votés en séance du Conseil Municipal en vigueur à partir du 01/01/2021</i>		Saint-Amand-Montrond			Hors-Commune		
		Enfant ≤ 18 ans	Demandeur d'emploi, étudiant (18 à 25 ans)	Adulte ≥ 18 ans	Enfant ≤ 18 ans	Demandeur d'emploi, étudiant (18 à 25 ans)	Adulte ≥ 18 ans
Droit d'inscription							
À partir de 7 ans	Cursus classique (Instrument-FM-Ensemble)	73 €	88 €	182 €	121 €	88 €	264 €
Sur avis de l'équipe pédagogique	2 ^{ème} Discipline instrumentale supplémentaire	80 % du tarif de base (cursus classique)					
Sur avis de l'équipe pédagogique	3 ^{ème} Discipline instrumentale supplémentaire	60 % du tarif de base (cursus classique)					
Sur avis de l'équipe pédagogique	Formation Musicale seule	36 €	44 €	90 €	61 €	44 €	132 €
Sur avis de l'équipe pédagogique	Pratique collective instrumentale seule ①	48 €	66 €	157 €	80 €	66 €	228 €
Tarifs spécifiques							
Maison de la Petite Enfance	Jardin musical (9 mois à 3 ans avec parent) ②	4 € <i>Saint-Amand-Montrond / Orval</i> Tarif à la séance au Guichet unique			5.50 € <i>Tarif à la séance au Guichet unique</i>		
EMM	Éveil musical (à partir de 4 ans sans parent) ②	86 € <i>Saint-Amand-Montrond / Orval</i> Tarif annuel			147 € <i>Tarif annuel</i>		
Après audition d'entrée	Pratique collective vocale seule (chœurs) ③	88 €					
Sur avis de l'équipe pédagogique	Cursus Musique ancienne Programme spécialisé ④	Enfant (< 18 ans) 73 €					
	Cursus Musiques actuelles Programme spécialisé ④	Adulte (> 18 ans) 182 €		Demandeur d'emploi et étudiant (18 à 25 ans) 88 €			
Supplément à toute inscription (sauf Éveil musical)							
Redevance dossier-copies <i>Par élève (sauf élèves en Vielle à roue ou Gospel seul)</i>		24 €					
Redevance dossier-copies <i>Vielle à roue et Chœur Gospel ⑤</i>		12 €					
Location d'instrument							
Par an		120 €					
Par trimestre		50 €					

① Orchestres, Ensembles et Ateliers instrumentaux, enfants et adultes.

La participation à la seule pratique collective se fera après consultation du projet musical et de l'expérience de l'élève en lien avec le projet artistique de l'ensemble et après accord de l'équipe pédagogique.

② Les ateliers destinés aux enfants de 3 mois à l'âge des 6 ans bénéficient d'un tarif et d'un règlement spécifiques. Se reporter aux documents de ces ateliers.

③ Chorale et Chœurs, enfants et adultes. Audition préalable obligatoire. **Sans autonomie de lecture musicale, le choriste sera tenu de suivre un cours de formation musicale** adapté à son niveau. En fonction de l'aisance vocale de l'élève, **un accompagnement à la pratique vocale par le professeur de Chant sera indiqué** pour favoriser la progression musicale de l'élève et du chœur.

④ L'École municipale de Musique propose deux cursus spécifiques portés par des enseignants spécialisés. Acceptation de l'inscription par l'équipe pédagogique en fonction du projet musical de l'élève.

⑤ L'enseignement en musique traditionnelle repose spécifiquement sur l'oralité. Les élèves de Vielle à roue et du chœur Gospel règlent une redevance plus faible spécifique aux frais administratifs.

L'inscription simultanée d'un élève dans chacune des écoles municipales (art et musique) ouvre droit à 10% de réduction sur le coût total de chacune des inscriptions.

NB. À titre exceptionnel, toute inscription survenue à compter du 1^{er} janvier de l'année scolaire, dans la limite des places disponibles, peut faire l'objet d'une tarification au prorata du nombre de mois entiers restant. Renseignements au secrétariat de l'EMM au moment de la démarche d'inscription.

80% du tarif de base pour le 2^{ème} enfant d'un même foyer inscrit.
30% du tarif de base pour le 3^{ème} enfant d'un même foyer inscrit.
Gratuit à compter du 4^{ème} enfant.